

<http://ugtg.org/spip.php?article2473>



# A propos de la décision du Tribunal sur la cession des Magasins ÉCOMAX

- Expressions - Communiqués -



Online datejeudi 14 mai 2020

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## A propos de la décision du Tribunal sur la cession des Magasins ÉCOMAX

---

Le Tribunal de Commerce a adopté le plan de cession présenté par la Société SOCODIS en assouplissant très largement ses exigences.

" L'UEC-UGTG dénonce avec force le sacrifice de plus d'une centaine de Travailleurs au nom de « vomyé hanyon kè touni » tout ceci en faisant la part belle aux affairistes qui se gavent depuis des décennies dans la grande distribution, en Guadeloupe.

" L'UEC-UGTG déclare que ni le maintien annoncé de 120 contrats de travail sur 210, ni la reprise de 19 magasins sur 31, ne peuvent lui faire occulter le lourd tribut que paient une fois de plus les Travailleurs, sacrifiés sur l'autel de la sauvegarde des intérêts des actionnaires.

" L'UEC-UGTG se dit très inquiète sur le devenir des Travailleurs qui subissent une troisième cession.

" L'UEC-UGTG rappelle qu'en additionnant les 81 salariés non repris, les agents de sécurité et les agents d'entretien des 12 magasins liquidés, les 12 salariés ainsi que les prestataires du Dépôt Écomax (STIKALOG) liquidé début Mars 2020, ce sont plus de 150 salariés qui viennent inexorablement gonfler le nombre de chômeurs en Guadeloupe, et autant de familles fragilisées en pleine épidémie de Covid-19.

" L'UEC-UGTG Appelle l'ensemble des Travailleurs du Commerce à l'événement pour exiger l'arrêt des liquidations, des licenciements et l'ouverture des négociations collectives.

Le Secrétaire Général

J.JERNIVAL

Lapwent, le 05 Mai 2020